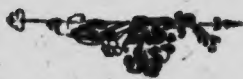


Traitement de la Loque

Comment examiner les ruchers et
les guérir de la Loque.

Par William McEvoy, inspecteur des ruchers,
Woodburn, Ont.



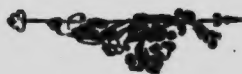
Traduit de l'anglais, par ARTHUR COMIRE, inspecteur.
St. François du Lac, Comté Yamaska, Qué.

Comire
1912

Traitement de la Loque

Comment examiner les ruchers et
les guérir de la Loque.

Par William McEvoy, inspecteur des ruchers,
Woodburn, Ont.



Traduit de l'anglais, par ARTHUR COMIRE, inspecteur.
St. François du Lac, Comté Yamaska, Qué.

SF538

M2413

Traitement de la Loque

Avant d'ouvrir aucune colonie, il faut aller d'une ruche à l'autre, et envoyer un peu de fumée, à l'entrée de chacune. Ceci empêchera, durant quelque temps, les abeilles des autres colonies de venir vous ennuyer, pendant que vous ouvrez une ruche et que vous en examinez les gâteaux.

Lorsque vous sortez un gâteau pour l'examiner, tournez-vous le dos au soleil, et tenez le gâteau sur un plan incliné, de manière que les rayons du soleil frappent sur la partie inférieure et le fond des cellules, et alors, recherchez les écailles noires laissées dans le fond de ces cellules, quand la matière gluante, formée par les larves décomposées, s'est desséchée.

Car, là où vous trouverez des opercules perforées et une matière visqueuse, vous trouverez quantité de cellules, portant sur leur côté inférieur, ces taches noirâtres de la Loque. Chaque apiculteur devrait savoir reconnaître ces taches noirâtres produites par le couvain loqueux, car il est très important pour lui, de pouvoir les reconnaître, à première vue, pour ne pas être obligé de sortir, avec la tête d'une épingle, un peu de matière de la cellule, pour voir si cette matière s'allongera de $\frac{3}{4}$ de pouce.

On trouvera souvent dans le même gâteau, du couvain mort d'autres maladies, avec des opercules perforées comme d'un trou d'épingle, en même temps que d'autres cellules renfermant des écailles de la Loque.

Aussi, chaque apiculteur devrait-il être en état de distinguer les différentes sortes de couvain mort. Nous trouvons souvent deux sortes de couvain mort dans la même colonie, avec peu de Loque dans le même gâteau, et que l'apiculteur n'avait pas remarqué. Après avoir vu le couvain mort d'autres maladies, et voyant qu'il ne s'agit pas de la Loque, on en conclut que la colonie n'est pas malade de la Loque, bien qu'elle soit en réalité malade. Durant ce temps, le mal empire; la ruche se

fait piller par les abeilles des autres ruches, et alors la maladie se répand par tout le rucher. J'ai souvent été appelé, à la hâte, par des gens se croyant sûrs que leurs colonies avaient la Loque, et lorsque j'arrivais, je trouvais que tel n'était pas le cas.

Parfois je trouvais une perte soudaine de la plus grande partie des vieilles abeilles, et presque tout le couvain mort ou se mourant. Le mal était causé par des gens assez insensés pour faire le "sprayage" de leurs arbres fruitiers, pendant la floraison, et l'apiculteur, ne sachant pas ce qui causait ainsi la perte soudaine de presque toutes ses vieilles abeilles et trouvant tant de couvain se mourant, se croyait certain que ses colonies avaient la Loque.

La seule manière sûre, pour les gens qui ne peuvent reconnaître la Loque, à première vue, est d'introduire la tête d'une épingle, dans la matière renfermée dans la cellule et de l'en sortir. Si cette matière s'étire, ils peuvent être sûrs que c'est la Loque.

Mais comme je l'ai souvent répété, la chose la plus importante à apprendre, est de savoir reconnaître les marques noirâtres de la Loque et alors la maladie ne fera jamais beaucoup de progrès et ne causera jamais de pertes importantes dans aucun rucher, parce que l'apiculteur, la reconnaissant de suite, l'enrayera immédiatement.

Le miel qui se contamine est d'abord emmagasiné dans des cellules ou la matière loqueuse s'est desséchée, et c'est en nourrissant leurs larves avec ce miel que les abeilles répandent la Loque.

C'est à l'âge de six, sept, huit et neuf jours, que la plus grande partie du couvain meurt de la Loque, plutôt qu'à un âge plus avancé. La maladie est répandue par les abeilles pillant les colonies malades de la Loque, et elles la répandent en proportion du miel contaminé qu'elles apportent dans leurs propres ruches.

Chaque rucher malade devrait être traité, suivant la condition dans laquelle il est trouvé, non seulement de manière à se débarrasser de la maladie, mais à augmenter considérablement le nombre de ses colonies et les avoir toutes en excellente condition.

C'est durant le temps de la maladie, lorsque les abeilles recueillent du miel en abondance, que l'on peut, d'une manière sûre augmenter le nombre de ses colonies, dans un rucher malade, et l'on fait cette augmentation en réunissant deux ruches pleines du meilleur couvain, avec environ une pinte d'abeilles, jusqu'à ce que la plus grande partie du couvain soit éclos. On a ainsi un très gros essaim de jeunes abeilles, et lorsqu'elles seront placées dans une nouvelle ruche et traitées, il en résultera une colonie de première classe.

Dans chaque rucher que j'ai traité durant la miellée, j'ai toujours fait de l'augmentation, en réunissant le meilleur couvain, avec environ une pinte d'abeilles, et en le laissant jusqu'à ce que la plus grande partie du couvain soit éclos, et en le traitant alors justement de la même manière que les vieilles abeilles, que j'avais soignées en premier lieu.

Comment guérir les Ruches de la Loque.

Durant la miellée, lorsque les abeilles récoltent abondamment, enlevez les gâteaux, le soir, et secouez les abeilles dans leur propre ruche; donnez-leur des cadres garnis d'une lisière de fondation d'une largeur d'environ 2 pouces, et laissez-les bâtir durant quatre jours. Les abeilles travail-

leront sur ces lisières de fondation et les construiront en gâteaux durant ces quatre jours. Elles y déposeront le miel contaminé qu'elles ont emporté, des vieux gâteaux. Alors, le soir du quatrième jour, enlevez ces nouveaux gâteaux, et donnez leur à travailler des cadres remplis de feuilles entières de fondation, et la guérison sera complète.

Par cette méthode de traitement, tout le miel contaminé est enlevé de la portée des abeilles, avant qu'elles ne commencent l'ouvrage sur les feuilles entières de fondation.

Lorsque vous trouvez une grande quantité de beau couvain et seulement quelques cellules loqueuses, dans la plus grande partie de vos colonies, et que vous avez traité vos abeilles comme ci-dessus, remplissez deux ruches de ces gâteaux de couvain, et placez ces ruches l'une sur l'autre; mettez-les à l'ombre du soleil, jusqu'à ce que la plus grande partie du couvain soit éclos.

Alors, *le soir*, secouez ces abeilles, dans une ruche vide et donnez-leur des cadres garnis d'une lisière de fondation et laissez-les bâtir les gâteaux durant quatre jours. Alors, *le soir du quatrième jour*, ôtez-leur ces gâteaux et donnez-leur des cadres garnis d'une feuille entière de fondation à travailler, pour obtenir la guérison complète.

Après que le couvain des vieux gâteaux est éclos, ces derniers doivent être convertis en cire ou brûlés, et tous les gâteaux faits sur les lisières de fondation durant les quatre jours doivent aussi être convertis en cire ou brûlés, à cause du miel contaminé qu'ils pourraient renfermer.

Lorsque les colonies malades sont faibles en abeilles, mettez-en deux, trois ou quatre ensemble, de manière à avoir un essaim de bonne grosseur pour commencer le traitement, car ça ne paye pas de passer son temps à traiter des colonies faibles.

Tout traitement de colonies malades doit être fait **le soir**, afin de ne pas avoir de pillage et empêcher que

des abeilles des colonies malades puissent se mêler avec celles des colonies saines et entrer dans leurs ruches.

En faisant tout l'ouvrage le soir, les abeilles ont le temps de se calmer avant le matin, et alors il n'y a ni confusion, ni trouble.

Lorsque les abeilles ne récoltent pas de miel, un rucher peut être guéri de la Loque, en enlevant les gâteaux malades le soir, et en donnant aux abeilles des cadres garnis de lisières de fondation. Alors le soir également, nourrissez abondamment les abeilles avec du sirop de sucre, et elles travailleront la fondation et y emmagasineront le miel contaminé, qu'elles ont emporté avec elles, des vieux gâteaux.

Le soir du quatrième jour, enlevez ces nouveaux gâteaux; remplacez-les par des cadres garnis de feuilles entières de fondation, nourrissez-les abondamment chaque soir, jusqu'à ce que la colonie soit en bon état, sous tous les rapports.

Faites le sirop avec du sucre granulé; mettez une livre d'eau pour deux livres de sucre et faites bouillir.

Lorsque vous trouvez la maladie dans quelques colonies seulement, et que le temps de la miellée est passé, ne vous troublez pas à ce propos, et laissez-les soigneusement tranquilles jusqu'en octobre; alors, le soir allez à ces colonies malades, enlevez-leur tous leurs gâteaux, et remplacez-les par six gâteaux pleins de miel et dont les cellules soient toutes operculées, pris dans les colonies saines, et de chaque côté de ces gâteaux, placez une planche de partition. Cela fera des colonies de première classe pour hiverner, et enrayera en même temps la maladie. Quelqu'un dira peut-être que la maladie ne peut être guérie aussi facilement, dans l'automne, par ce procédé. Cela se peut, cependant, et arrivera chaque fois, si la chose est faite convenablement; et si vous y réfléchissez un instant, vous comprendrez facilement que les abeilles doivent consommer le miel contaminé, qu'elles ont emporté des vieux gâteaux, car elles ne trouveront pas

de place pour l'emmagasiner dans les nouveaux gâteaux, dont toutes les cellules sont remplies et operculées, et la maladie doit ainsi disparaître immédiatement.

Plusieurs apiculteurs diront sans doute que cette méthode de traitement à l'automne, ne pourrait être mise en pratique dans leur rucher, pour la raison qu'ils ne pourraient pas trouver dans leurs colonies saines, assez de gâteaux dont toutes les cellules soient complètement remplies et operculées. Certainement, mais vous pouvez facilement vous procurer une quantité de ces gâteaux, en mettant le soir, en septembre, le nourrisseur Miller, sur vos colonies saines, et en donnant à ces colonies tout le sirop que vous pourrez leur faire prendre, et alors, en octobre, chacune de ces colonies ainsi nourries, pourra vous fournir les gâteaux de chaque côté, qui seront complètement remplis et bien operculés, du haut jusqu'au bas du cadre, et vous serez ainsi pourvus de tous les gâteaux dont vous aurez besoin, pour mettre en pratique la méthode de traitement à l'automne.

Dans l'automne de 1875, alors que j'avais la Loque dans mon rucher, j'en ai complété la guérison, par cette méthode de traitement. J'ai découvert moi-même, toutes mes méthodes de traitement et aucune d'elles ne fait défaut, si elle est employée convenablement.

Les ruches vides, dans lesquelles il y eut de la Loque, n'ont pas besoin de désinfection.

En traitant des colonies malades, ne les faites jamais souffrir de la faim, car cela leur fait dommage, ainsi qu'à la reine, et cela les rend impropres à accomplir l'ouvrage que vous voulez leur faire faire. Pour ma part, je n'ai jamais fait jeûner les abeilles, mais j'ai toujours essayé de voir jusqu'à quel point, je pouvais les engraisser durant le traitement, en leur donnant du sirop en abondance, lorsqu'elles ne pouvaient pas récolter de miel.

Si vous avez de beaux gâteaux blancs, qui sont propres et secs, et dans lesquels il n'y a jamais eu de Loque, ne les

détruisez pas, car il n'y a aucun danger à s'en servir, sur les colonies saines, et ils sont d'une bonne valeur pour chaque apiculteur. J'ai toujours épargné ces sortes de gâteaux, dans mes visites. J'ai, une fois, sauvé à un apiculteur de l'Etat du Vermont, qui me demandait avis, au delà de deux milles beaux gâteaux blancs, qui ont dû lui valoir, au moins \$300.00; mais j'ai toujours conseillé aux apiculteurs, de convertir en cire, tous les vieux gâteaux, qui avaient renfermé, au moins, une cellule loqueuse, et la seule chose qui puisse extraire toute la cire de ces vieux gâteaux, est une bonne presse à cire. Comme elle se payera d'elle-même plusieurs fois, je conseille fortement à tous les apiculteurs d'en acheter une.

Chaque apiculteur, devrait avoir l'A. B. C. de l'apiculteur, publié par la Cie A. I. Root, de Medina, Ohio. C'est un livre de grande valeur, de près de 500 pages et qui renferme tous les enseignements, les plus nouveaux, sur l'apiculture.

REMARQUE.—Tout apiculteur désirant savoir si ses abeilles sont malades de la Loque, peut envoyer, par la malle, un échantillon de gâteau malade, bien enveloppé dans une petite boîte en bois ou en ferblanc, à Arthur Comiré, St-François du Lac, Qué. Veuillez faire bien attention, que l'échantillon ne renferme pas de miel, afin de ne pas risquer d'endommager les matières postales.

Règlements de la Société d'Apiculture de la Province de Québec

- 1^o—Cette société sera connue sous le nom de "La Société d'Apiculture de la Province de Québec", et sera composée de toutes les personnes intéressées dans l'apiculture et qui deviendront membres de la dite société, en payant au Secrétaire-trésorier, la souscription d'une piastre par année.
- 2^o—Une assemblée générale des membres de la société, aura lieu une fois par année, et sera connue, comme l'assemblée annuelle de la société. A cette assemblée ou à aucune autre assemblée générale des membres, le quorum sera de dix membres en règle.
- 3^o—L'assemblée annuelle aura lieu le deuxième mercredi de novembre, chaque année, et le lieu de l'assemblée annuelle suivante sera fixé par les membres présents, à chaque assemblée annuelle; la prochaine assemblée devant avoir lieu à Montréal.
- 4^o—L'année commencera au premier de novembre de chaque année, pour se terminer au trente-un d'octobre suivant.
- 5^o—L'élection des officiers de la société se fera à l'assemblée annuelle, et ils demeureront en charge jusqu'à l'élection de leurs successeurs, à l'assemblée annuelle suivante.
- 6^o—Le bureau de direction de la société, sera composé de douze membres, parmi lesquels ceux-ci choisiront un président et un vice-président.

Le bureau de direction nommera aussi un secrétaire-trésorier, lequel devra faire partie de la société.

- 7^o—Le quorum du bureau de direction sera de cinq.
- 8^o—Les vacances qui pourraient se produire, dans le bureau de direction, seront remplies par le président.
- 9^o—Il sera du devoir du président de présider les assemblées et d'en régler l'ordre du jour.
- 10^o—Le président, de concert avec le secrétaire, auront le pouvoir de convoquer des assemblées spéciales, soit du bureau de direction, soit de toute la société, lorsqu'ils le jugeront nécessaire. En l'absence du président, le vice-président le remplacera, et remplira les devoirs de sa charge.
- 11^o—La convocation des assemblées se fera par le secrétaire-trésorier, en adressant à chacun des membres, un avis spécial; au moins sept jours, avant la date de telle assemblée.
- 12^o—Il sera du devoir du secrétaire-trésorier, de tenir les livres de compte de la société, d'inscrire dans le registre le rapport des délibérations des assemblées, de faire la correspondance de la société, de percevoir la souscription des membres, de payer à même les fonds de la société, les dépenses nécessaires à son administration, de convoquer les assemblées, et de faire rapport des opérations de la société, à l'assemblée annuelle des membres.
- 13^o—Ces règlements pourront être amendés, par la majorité des membres présents, à chaque assemblée annuelle, ou à une assemblée spéciale des membres, convoqués dans ce but.

A. O. COMIRE,
Secrétaire-trésorier.

Saint-François du Lac,
Co. d'Yamaska.

608/10^c

171

Imp: "La Patrie", Montréal.